



Marie-Agnès NICOLET

Présidente du Comité Magazine,
du Comité d'Orientation,
du club des marchés financiers
et administratrice du Centre des
Professions Financières,
Présidente de Regulation Partners

La souveraineté est désormais un thème incontournable dans le contexte géopolitique préoccupant que nous vivons et ce n'est pas un hasard si la trentième édition de ce magazine sur la réindustrialisation et son financement consacrait une partie importante de ses articles au secteur de la Défense.

Dans cette 31^{ème} édition du *Magazine des Professions Financières et de l'Économie*, nous avons souhaité approfondir et décliner cette notion de souveraineté. Car au-delà de la Défense, la souveraineté européenne se décline également en souveraineté énergétique, alimentaire, souveraineté en matière de santé, de développement numérique, de paiements, et plus généralement souveraineté industrielle et économique... C'est la raison pour laquelle les auteurs que vous lirez traitent de ces sujets et de la manière d'accroître ou maintenir cette souveraineté dans de nombreux domaines, ce qui passe également par des réflexions sur le financement. Les initiatives européennes, comme le Fonds européen de Défense sont essentielles et Ambroise FAYOLLE, vice-président de la Banque Européenne d'Investissement nous indique que le changement de cap amorcé il y a 2 ans permet d'ores et déjà à la BEI de financer des projets

militaires à hauteur de 3,5% des financements annuels soit 3,5 milliards d'euros. Sur les autres secteurs, plusieurs auteurs notent le retard pris par l'Europe sur l'IA ou les micro-processeurs et les dépendances que cela peut générer tandis que les entreprises de cloud souverain doivent continuer à se développer, pour assurer indépendance et sécurité des données des entreprises et des citoyens européens, dans le respect du règlement DORA, en application depuis le 17 janvier 2025.

La souveraineté industrielle en France et en Europe passera aussi par un meilleur contrôle des coûts de production et le développement des capacités de production, nous indiquent certains auteurs ainsi que par des solutions aux dépendances européennes (terres rares, énergie).

Ces nouvelles priorités ne doivent cependant pas occulter la nécessité de continuer sur la trajectoire ESG, car la souveraineté n'est pas incompatible avec les efforts entrepris et à entreprendre pour un développement plus durable.

Nous vous souhaitons une bonne lecture. ■